

Lundi 2 mars 2020

Intervention du Président Laurent SOMON

Ouverture de la session - réunion plénière

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Nous ouvrons aujourd'hui la première session de l'année 2020, qui nous permet de décliner les objectifs adoptés lors du budget primitif adopté au mois de décembre dernier.

Mais avant toute chose, comment ne pas vous dire quelques mots sur l'épidémie de coronavirus qui est en train de déferler sur le monde, bien plus rapide que le SRAS en 2003, et qu'il va nous falloir, tous, affronter au mieux.

Tout d'abord, je suis très confiant sur la faculté de notre système de soins à y répondre et de notre côté, celui des collectivités que nous représentons, des citoyens que nous sommes. Ensuite, nous ne devons pas céder à la panique mais rester des plus vigilants et refouler nos tendances à l'exagération et aux recherches de coupables.

Les services du Département sont, et seront, mobilisés pour prendre leur part de mesures de prévention et de quatorzaines si elles devaient s'avérer nécessaires. Nous relayerons les informations préfectorales avec nos outils traditionnels d'information du grand public et aussi d'information de nos 2600 agents. Une réunion ce lundi à 11h est organisée en vidéo-conférence à la Préfecture avec Michel Lalande, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, à laquelle Mesdames Nguyen et Mézière participent.

Avant de revenir sur les politiques départementales qui seront déclinées dans le cadre de cette session, comme l'innovation ou la lutte contre la pauvreté, permettez-moi de souligner le contexte politique, particulièrement à la veille des municipales moment phare, à l'instar des présidentielles, de la vivacité de notre démocratie, institutionnel et sociétal marqué par des déceptions mais aussi des satisfactions, sur le plan national, mais surtout des avancées concrètes et la naissance d'une dynamique nouvelle au niveau local.

Je vais, par contre, d'abord commencer par les motifs de satisfaction. Cela va être bref, je le concède, mais je suis suffisamment objectif pour reconnaître que le chômage recule, que les entreprises se portent mieux, que les créations d'emplois sont à la hausse et que d'une manière générale l'économie est plutôt aux éclaircies même si en mars, les giboulées, voire les tempêtes peuvent être de mise.

En effet, le coronavirus, les élections américaines et leur surenchère tous les 4 ans qui exalte de plus « l'america first » avec les conséquences géopolitiques que cela peut avoir à chaque fois, le brexit qui n'est plus un serpent de mer, le monstre du Loch Ness, mais aujourd'hui une réalité aux incidences économiques et financières considérables, ajouté à cela, un déficit public, dénoncé par l'UE, qui avoisine les 100% du PIB... Il n'est pas l'heure de fanfaronner, loin de là, un retournement de conjoncture peut très vite arriver, et la vigilance dont je parlais voici quelques mois reste plus que jamais d'actualité.

Le contexte institutionnel et politique est, quant à lui, marqué, par la déception qui est la nôtre, et celle des Départements et des collectivités en général, devant le manque d'avancées concrètes du Gouvernement sur des sujets à forts enjeux.

Depuis près de 40 ans, les mouvements de décentralisation ont permis aux collectivités territoriales d'acquérir des compétences propres, de s'affirmer en tant qu'acteurs incontournables et indispensables du quotidien de nos concitoyens, présentes en proximité, pour leurs préoccupations quotidiennes. Les collectivités ont progressivement gagné en importance, en termes de budget, de ressources humaines, mais également de poids dans le paysage administratif de notre pays. Ces mouvements de décentralisation se sont cependant déroulés dans une cohérence toute relative : on ne compte plus les transferts de compétences inachevés, les doublons, les enchevêtrements, les compétences conjointes, tout ce qui fait que la complexité administrative est telle, aujourd'hui, que les citoyens ne comprennent plus le rôle et l'action des administrations, en ont perdu confiance, s'en détournent, jusqu'à ne plus avoir le courage de faire valoir leurs droits ou ne vont même plus voter ou quand ils y vont encore expriment un ras-le-bol de plus en plus marqué. Pour ne citer qu'un exemple, comment peut-on accompagner correctement les personnes âgées et les familles dans le choix d'un mode d'accueil devant l'extrême complexité du système de tarification de l'aide à domicile et des EHPAD, qualifié de kafkaïen par l'inspection générale des affaires sociales.

Devant tant de complexité, tant d'illisibilité, devant tant d'inepties administratives qui sont autant de surcoûts pour le service public, à plusieurs reprises, l'Etat a annoncé de grandes révolutions qui n'ont abouti qu'à de petites rustines. Aujourd'hui, encore une fois, les grandes ambitions de simplification et de rationalisation annoncées dans le cadre de la loi 3D ne déboucheraient que sur des ajustements, des mesures ponctuelles, avec une volonté affichée de faire évoluer le mode de coopération entre l'Etat et les collectivités en ne changeant rien, ou quasiment rien, au contenu.

La loi Engagement et proximité devait profondément protéger l'exercice de nos fonctions d'élus locaux au premier rang desquelles celui de maire. Au final, l'apaisement a été de mise et on reporte à la Loi 3D les mesures qu'il semblait nécessaire d'adopter.

Que dire de la réforme constitutionnelle qui devait être le grand soir de la nouvelle manière de faire de la politique... c'est bizarre, depuis cet été, on en entend plus parler.

Le report incessant de la publication du projet de loi Grand Age est le symbole de cette incapacité à faire évoluer des modèles à bout de souffle. Pour la prise en charge de la dépendance, pour l'évolution des compétences des collectivités, depuis le mouvement des gilets jaunes, combien de grandes concertations nationales lancées sans aboutissement concret, combien d'espoirs déçus, avec le risque d'une défiance toujours plus grande de nos concitoyens envers les administrations, ce qui, nous le savons, fait le lit des extrêmes, qui se nourrissent de la colère et du désespoir.

Pourtant, nous persistons à vouloir faire entendre la voix de la Somme dans ces sujets à forts enjeux.

Lors du Grand débat, nous avons su en républicains que nous sommes au sein de cette assemblée faire part de nos propositions communes pour l'avenir de nos départements.

Nous enverrons à l'Etat, dans les tous prochains jours, nos propositions en matière de décentralisation et de différenciation :

Nous proposons, par exemple, de rationaliser et de simplifier le domaine médico-social en en confiant la responsabilité pleine et entière aux Départements,

D'achever la décentralisation des routes en confiant aux départements la gestion des routes nationales d'intérêt local

De transférer les gestionnaires de collèges aux départements.

Nous présentons également des propositions très concrètes pour redonner aux collectivités un pouvoir d'agir sur ses finances et donc une véritable liberté d'administration, qui pourrait être favorisée, par exemple, grâce à une répartition plus juste des produits des radars automatiques, grâce à une simplification des fonds de péréquation ou grâce au transfert aux départements d'une part de la fiscalité nationale, comme la CSG. Je tiens toutefois à vous informer pour celles et ceux qui ne l'auraient vu

que Standard and Poors acte l'affaiblissement des Départements et s'inquiète des conséquences de la disparition de la taxe d'habitation.

La "prime de feu" pour laquelle nous déposons unanimement un vœu participe, même si son attribution après 7 mois de grèves de nos sapeurs pompiers s'avère nécessaire, est un peu dans la même logique : on décide à Paris et ce sont les collectivités qui paient ! Cette revalorisation légitime et attendue va toutefois être difficilement supportable si elle ne s'accompagne de ressources nouvelles (estimées à 800 K€/an pour le SDIS).

Dans ce contexte national fait d'immobilisme et de déceptions, nous nous mobilisons, au niveau local, avec l'ensemble des acteurs, pour apporter des réponses pragmatiques aux besoins de nos concitoyens. Depuis plusieurs semaines, la Somme fait preuve d'une dynamique nouvelle, dans laquelle tous les acteurs du territoire, institutionnels, associatifs, et je vous l'annonce aujourd'hui entreprises également, agissent et agiront de concert avec la volonté de lutter contre la pauvreté, les déterminismes et le sentiment d'abandon qui caractérisent encore trop, malheureusement, notre département.

Ainsi, la Somme a répondu aux appels à candidature lancés par l'Etat et fait partie des seuls 5 départements qui bénéficieront de moyens supplémentaires dans les domaines de l'insertion et de l'enfance. Dans le champ de l'insertion, nous expérimenterons la mise en place du service public de l'insertion, en partenariat étroit avec les services déconcentrés de l'Etat et l'ensemble des partenaires concernés : la Caf, pôle emploi, les CCAS, et les dizaines d'associations qui œuvrent au quotidien aux côtés des publics fragiles.

Je le disais à l'instant, les entreprises vont aussi s'engager dans cette politique. Nous allons devenir le 1er département à coordonner une démarche de mécénat des entreprises de notre territoire qui s'engageront contre la pauvreté, particulièrement en direction des plus jeunes avec des mesures concrètes qui ont déjà fait leurs preuves.

Nous nous mobilisons également pour développer encore nos réponses de proximité, en étant toujours plus proches de nos concitoyens qui en ont le plus besoin : le département, pilote, avec l'Etat, du schéma d'accessibilité des services au public, mise sur l'accueil inconditionnel de proximité et les démarches d'aller vers : dans un département marqué par les difficultés de mobilité, par des taux d'illettrisme et d'illectronisme particulièrement élevés, nous ne pouvons plus attendre que les usagers poussent la porte des administrations, au risque de perdre les plus vulnérables. Nous allons repérer et accompagner les usagers là où ils se trouvent. Nos travailleurs sociaux et médico-sociaux réalisent plus de 20.000 visites à domicile par an, nous avons mis en place un bus de consultations mobiles de la PMI il y a deux ans, présent dans les zones très rurales dépourvues d'offre médicale, qui connaît des taux de fréquentation très élevés, et nous avons inauguré il y a quelques jours une épicerie sociale mobile, qui se rendra au plus près des amiénois, dans les quartiers, toujours dans cette démarche partenariale riche entre acteurs de l'insertion.

En juin, avec le rétablissement de nos finances et l'engagement pris dans ces politiques, nous formulerons de nouvelles propositions dont il nous faut dans ce contexte incertain mesurer les impacts.

Comme nous nous y étions engagés il y a un an, nous continuons également à innover, à promouvoir et soutenir les bonnes initiatives, les bonnes idées qui peuvent simplifier le quotidien et apporter des réponses concrètes aux enjeux d'aujourd'hui. Ainsi, nous étudierons, dans le cadre de cette session, un rapport dédié à l'innovation départementale qui présente trois initiatives dans des domaines qui constituent le coeur de nos compétences et concernent le quotidien des habitants de la Somme :

nous vous proposerons d'adopter les règles de fonctionnement de notre premier budget participatif dédié à la réussite éducative de nos jeunes ;

nous vous proposerons également de soutenir deux projets venus du terrain, développés conjointement avec 4 autres départements : l'élaboration d'un album de vie pour tous les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, qui permettra à tous les enfants de comprendre leur histoire familiale et celle liée à leur placement, ainsi qu'un projet de coopération de l'ensemble des

acteurs de la restauration scolaire, pour faciliter la mise en réseau et les échanges entre territoires, favoriser la création culinaire locale respectueuse de la santé des élèves et de l'environnement, organiser et développer les circuits courts, bio et fait maison pour réduire l'impact carbone et le gaspillage alimentaire.

Cette volonté de soutenir les initiatives et innovations locales a également été illustrée, il y a quelques jours, par la remise des prix de la troisième édition de Somm'innov. Cette année, nous soutenons 4 projets d'innovation agricole qui montrent que cette filière, souvent décriée, est capable de se mobiliser et de se tourner vers l'avenir avec une agriculture responsable et durable, indispensable à la vie et l'aménagement de nos territoires. J'ai d'ailleurs pu, la semaine dernière, par ma présence au salon international de l'agriculture, rencontrer des acteurs de cette profession pour leur témoigner de tout mon soutien et valoriser le terroir, la ruralité et les savoirs-faire.

Cette volonté enfin de valoriser notre territoire et d'accompagner les territoires avec deux fonds sur l'entretien du patrimoine rural et sur les ouvrages d'art sur les voiries communales ou intercommunales dont nous étudierons les modalités d'attribution ; et bien sûr notre projet "Vallée de Somme, la vallée idéale" pour lequel nous rencontrerons à nouveau nos partenaires fin avril afin de leur présenter, comme nous l'avions annoncé, les projets, aménagements et autres opérations que nous financerons ou porterons ou appuierons d'Est en Ouest et du Nord au Sud de notre beau Département qui est en train de devenir totalement dans "l'air du temps" tant sur différents aspects il est devenu vertueux.